

Contrôle du label des animaux «Bio-Weide-Beef» via la BDTA

Les producteurs de Bio-Weide-Beef ont la possibilité de vérifier la conformité de leurs animaux aux exigences du label avant l'abattage. Le contrôle s'effectue via la BDTA.

Pour cela, procédez comme suit :

- a) Connectez-vous à la BDTA.
- b) Cliquez sur l'onglet « Notifications labels ».
- c) Cliquez sur « Contrôles de label bovins ».
- d) Sous « Sélectionner le canal label », sélectionnez le label « Bio-Weide-Beef ».
- e) Sélectionnez les animaux que vous souhaitez contrôler (5 au maximum à la fois). Pour ce faire, cliquez dans la case blanche au début de la ligne correspondante.
- f) Cliquez sur « Contrôle label ».

Page d'accueil

Personne

Compte

Case postale

Exploitation

Organisation d'élevage

Notifications label

Notifications label bovins

Contrôles de label bovins

Notifications

Marques auriculaires

Commandes

Requêtes

Administration

Notifications label / Contrôles de label bovins

Sélectionner le canal label *
Bio Weide-Beef

Nombre d'animaux: 108
Des vérifications d'abattage se déroulent en temps réel et peuvent changer d'une interrogation à l'autre.

Contrôle label

	Numéro de marque auriculaire	Nom	Age (en jours)	Date d'entrée	Historique de l'animal	Secteur de production	Résultat du contrôle
☒	CH 120.	Bernardine	646	14.10.2025	OK	Bio Weide-Beef	✓ Détails
☒	CH 120.	Canoë	626	14.10.2025	OK	Bio Weide-Beef	✓ Détails
☒	CH 120.	Breton	623	27.10.2025	OK	Bio Weide-Beef	✓ Détails
☒	CH 120.	Olivier	610	14.10.2025	OK	Bio Weide-Beef	✓ Détails
☒	CH 120.	Jurassienne	582	14.10.2025	OK	Bio Weide-Beef	✓ Détails
☐	CH 120.	Britney	642	27.10.2025	OK		
☐	CH 120.	Tulipe	595	27.10.2025	OK		
☐	CH 120.	Louanne	594	27.10.2025	OK		
☐	CH 120.	Peter	567	05.11.2024	OK	Bio Weide-Beef	

Si tout est en ordre, une coche verte apparaît.

En cas de problème, une croix rouge apparaît. Cliquez dessus pour afficher les notifications d'erreur. Les exigences du label qui ne sont pas remplies s'affichent sur la notification d'erreur

Notification d'erreur 1 : l'enregistrement du label manque pour l'animal→
Solution : enregistrer l'animal dans le label, voir le manuel « Annonce d'un animal dans le label Bio-Weide-Beef via la BDTA ».

Notification d'erreur 2 : l'animal n'a pas été détenu sur une exploitation certifiée Bio-Weide-Beef au cours des 150 derniers jours→
Solution : veuillez garder l'animal chez vous jusqu'à ce que 150 jours sans interruption se soient écoulés. (Les exploitations d'estivage et les pâturages communautaires sont considérés comme des « sites certifiés »).

Notification d'erreur 3 : l'animal est âgé de plus de 840 jours→
Solution : l'animal ne peut plus être abattu sous le label. Cherchez un autre canal de vente avec votre intermédiaire.

Page d'accueil

Personne

Compte

Case postale

Exploitation

Organisation d'élevage

Notifications label

Notifications label bovins

Contrôles de label bovins

Notifications

Marques auriculaires

Commandes

Requêtes

Administration

Notifications label / Contrôles de label bovins

Sélectionner le canal label *
Bio Weide-Beef

Nombre d'animaux: 108
Des vérifications d'abattage se déroulent en temps réel et peuvent changer d'une interrogation à l'autre.

Contrôle label

	Numéro de marque auriculaire	Nom	Age (en jours)	Date d'entrée	Historique de l'animal	Secteur de production	Résultat du contrôle
☒	CH 120.1845.0413.1	Tulipe	595	27.10.2025	OK		✗ Détails
☒	CH 120.1845.0414.8	Louanne	594	27.10.2025	OK		✗ Détails

Bio Weide-Beef / CH 120.1845.0413.1 / Tulipe

Erreur

Bio Weide-Beef

17

L'animal a la notification de label dans le secteur Bio Weide-Beef dans l'exploitation de provenance

L'animal n'a aucune inscription de label valide dans le secteur de production.

Ok

Bio Weide-Beef

01

Le détenteur d'animaux ne doit pas avoir plus de 840 jours

20

Derniers 150 jours seulement dans le secteur Bio Weide-Beef avec exception de 0 jours

Fermer